

La Facturation Electronique: Faut-il s'y préparer dès maintenant ?

Mai 2024

Un nouveau calendrier



01/09/2026 – 01/12/2026

Emission pour les grandes entreprises et ETI

Réception pour toutes les entreprises



01/09/2027 - 01/12/2027

Emission pour les TPE & PME

De nouveaux enjeux



Affiner sa **stratégie long terme**, en se projetant sur **VIDA** et les initiatives à l'international, et choisir la **plateforme** adéquate aux besoins.



Mettre en **conformité** les factures et optimiser les processus afférents.



Approfondir la compréhension des enjeux de la réforme (adressage, cas d'usage...).



Participer à **phase pilote** des PDP avec la DGFIP afin d'anticiper au mieux la mise en œuvre de la réforme.

46 sociétés candidates pour être PDP ... pour 3 millions d'entreprises concernées



Quelles sont les obligations de la réforme?

Des reporting à transmettre à l'administration fiscale ...

Le E-Invoicing

Concerne les transactions de **B2B domestiques** réalisées entre assujettis à la TVA établis en France et soumises aux règles de la facturation française.

Le E-Reporting

- Concerne les **transactions de B2B international** effectuées à destination ou en provenance d'une personne morale assujettie non établie en France.
- Concerne les **transactions de B2C** effectuées avec un particulier ou une personne morale non assujettie, en France ou à l'international.
- Transmission des **données de paiement pour les prestations de services** via les statuts de paiement en cas de facture ou via un fichier XML pour les données de transactions.

...via une plateforme dématérialisée

- Les entreprises doivent recourir aux services soit d'une plateforme de dématérialisation partenaire soit du portail public de facturation.
- Les plateformes de dématérialisation partenaires doivent remplir un certain nombre de fonctionnalités: réception/émission des factures, transmission des données obligatoires à la DGFIP, mise en place de contrôles...
- Les sociétés souhaitant devenir PDP doivent effectuer une procédure d'immatriculation auprès de la DGFIP

Nos points d'attention



Choix de la plateforme

- Déterminer la stratégie globale de la facturation électronique en anticipant les évolutions réglementaires européennes et locales.
- Anticiper l'effet tunnel et des surcharges de coûts en choisissant une plateforme de dématérialisation dès maintenant.



Revue et amélioration de l'existant

- S'assurer de la conformité des factures existantes (mentions obligatoires, les règles de TVA...)
- Harmoniser et optimiser les processus de facturation impactés afin d'éviter les rejets et/ou une surcharge des équipes en charge de la facturation.
- Etudier les pistes d'amélioration: digitalisation, délai de traitement...



Veille réglementaire

- Se tenir informer des nouvelles spécifications de la DGFIP afin d'en étudier les tenants et les aboutissants.
- Se tenir informer des évolutions réglementaires et des initiatives européennes et locales afin d'anticiper les futurs travaux.

1

Analyser l'existant et les impacts

- Analyse de la réglementation par rapport aux activités de l'entreprise.
- Description détaillée des processus de facturation entrants et sortants de bout en bout.
- Analyser les données, leur qualité et leur cohérence.
- Définition des besoins

2

Définir la stratégie globale sur la facturation

- Etudier les différents axes d'amélioration: optimisation/harmonisation des processus de facturation, dématérialisation, réduction des délais de traitement....
- Elargir le périmètre d'intervention en fonction des réglementations/évolutions locales.

3

Choisir sa plateforme ou son opérateur de dématérialisation

- Définir les besoins et lister les contraintes
- Lancer et gérer le RFP
- Négocier le(s) contrat(s) et les coûts
- Prévoir la gouvernance, les rôles et responsabilités ainsi qu'organiser les phases de travail avec la PDP ou l'opérateur.

4

Mettre en œuvre les chantiers requis pour mettre en place la réforme

- Mettre en conformité les factures existantes et créer les factures manquantes ainsi que les processus afférents.
- S'assurer de la présence et de la qualité des données à transmettre
- Engager les travaux d'optimisation/harmonisation des processus existants

5

Se connecter à plateforme ou opérateur de dématérialisation

- Définir son architecture et ses processus cibles
- Organiser des ateliers avec la PDP/opérateur et coordonner les travaux avec l'ensemble des stakeholders identifiés
- Préparer et réaliser des phases de tests
- Communiquer en interne et en externe (notamment pour l'annuaire) et Préparer le change management des équipes impactées

LES ETAPES CLES

**Connaître son existant**

- Connaître ses processus de facturation, entrant et sortant, les workflows de paiements ainsi que les lisibles des factures est un prérequis essentiel pour avoir une vue globale et une liste exhaustive des besoins.
- Connaître son existant, c'est également se mettre en capacité de prendre des décisions stratégiques de long terme.

**Choisir sa plateforme ou opérateur**

- Le choix de la solution doit être anticipé afin d'éviter l'effet tunnel et de s'assurer de la disponibilité des ressources et de la prise en charge des besoins.
- Le choix de la solution doit également répondre à l'ensemble des besoins exprimés mais aussi aux contraintes techniques et budgétaires.

**Travaux de connexion**

- Organiser la gouvernance, les RACI, les workshops avec les stakeholders clés identifiés.
- Prévoir une campagne de communication interne et externe, ainsi que du change management.
- Candidater pour la phase pilote afin d'anticiper les difficultés techniques, d'annuaire, et autres.

Vous souhaitez échanger sur ces problématiques ?

Aurexia dispose d'une **équipe d'experts** en mesure de **vous accompagner** sur les différents travaux à réaliser dans le cadre de la réforme de la facturation électronique:

- **Analyse des impacts** sur vos activités et définition de vos besoins;
- **Choix d'une plateforme** partenaire ou d'un opérateur dématérialisé en fonction de la stratégie globale de votre entreprise;
- **Accompagnement de vos équipes** sur la **veille réglementaire**, la **mise en conformité** et la **mise en œuvre opérationnelle**;
- **Accompagnement plus global** sur l'optimisation et l'harmonisation des **processus de facturation**.



David VILLARD
Partner

david.villard@aurexia.com
+33 (0) 6 75 53 19 47



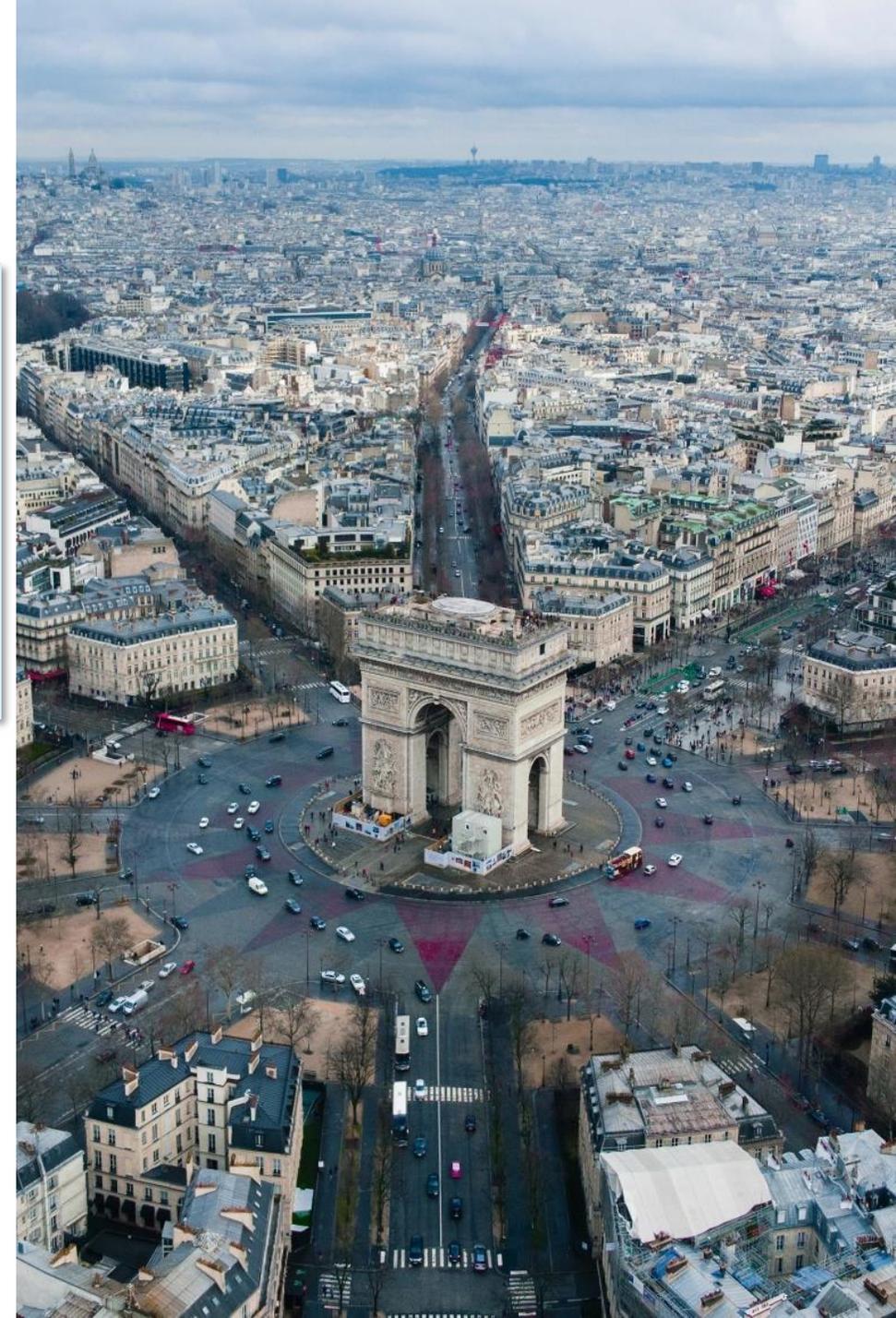
Ibtissam ORHANO
Directrice

ibtissam.orhanou@aurexia.com
+33 (0)6 22 724 9 22



Marie BOST
Manager

marie.bost@aurexia.com
+ 33 (0)6 72 12 89 90





Aurexia



Bringing value, together